

LE BATISSEUR

ORGANE MENSUEL DES SYNDICATS DE LA CONSTRUCTION, BOIS, AMEUBLEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE ■ 44



N° 477 - JANV. 2018

Prix 0,30 € - ISSN. 1268-1652
N° CPPAP 1019 S 07153

ÉDITO

Directeur de la publication : Patrick MERCY

“ADIEU ALBERT”

Quel beau roman que ta vie, Albert ! Quelle belle leçon de vie tu nous as apportée ! Quel bel engagement auprès de tes semblables pendant 70 ans...

Tu voulais que ta vie serve à quelque chose, tu l'as réussie et encore mieux tu nous as associés par centaines à ton aventure humaine : défendre toujours et encore les intérêts de ceux qui produisent les richesses face aux injustices de toutes sortes.

Tes responsabilités multiples à tous les échelons de notre organisation CGT ont permis de révéler ta forte personnalité, à la fois à l'écoute et trouver ainsi de nouveaux compagnons de route mais aussi de prendre les décisions qui s'imposaient, c'est-à-dire faire des choix pour avancer...

Tu aimais les défis et tu aimais les gagner ! Celui de 1984 : te lancer dans l'organisation des retraités, préretraités et veuves à partir des besoins d'information et de constitution des dossiers retraite, tu l'as gagné ! Certes pas tout seul mais sur ta structuration : des équipes de terrain, des fidèles de proximité, le contact humain, des centaines de coups de téléphone et de réunions, la bourriche et le Bâtisseur, liens indispensables pour la réussite.

Quelques jours avant de nous quitter, tu m'avais confié ta grande amertume sur la situation actuelle : « **Jamais je n'aurais pensé assister de mon vivant à la**

destruction de ce qui a été conquis à la Libération ! ».

Le meilleur hommage que nous devons te rendre sera donc de poursuivre dans ta voie, c'est-à-dire **RESISTER** par des actions concrètes au rouleau compresseur capitaliste, conduit par des politiciens et affairistes multiples.

Nous allons continuer ton œuvre, ici en Loire-Atlantique mais aussi plus largement, comme tu nous a appris à répondre à toutes les sollicitations et rendre la vie meilleure à nos concitoyens.

C'est ainsi que nous serons fiers du passage de relais.

Jean-Luc PLUMELET



ACTION DU 15 JANVIER

L'action du 15 janvier 2018 dans une rue huppée de PARIS, devant le siège de la Fédération Française du Bâtiment, pour la reconnaissance d'un départ anticipé dans nos métiers pénibles à 55 ans et l'arrêt des attaques répétées et de plus en plus violentes contre les syndicalistes CGT a eu lieu dans une ambiance festive mais très revendicative. Nous étions nombreux mais pas suffisamment pour faire plier le patronat du BTP sur nos exigences.

Ils sont où les élus et militants qui reprochent le si peu d'engagement de leurs collègues lors des manifs ? Le jour où ils auront un problème soit avec leurs patrons ou avec les représentants de l'état policier MACRONIEN, ces mêmes camarades comprendront que seul le rapport de force leur permettra de pouvoir se défendre.

Daniel POULEAU



QUAND ON TOUCHE A UN MILITANT CGT, C'EST TOUTE LA CGT QUE L'ON TOUCHE. ET C'EST TOUTE LA CGT QUI DOIT SE MOBILISER.

SALAIRE MINIMUM DES TRAVAUX PUBLICS PAYS DE LA LOIRE 2018

La CGT n'était pas présente à cette négociation paritaire et ne sera présente aux suivantes tant que la Fédération Française du Bâtiment n'abandonnera pas l'attaque juridique faite à l'égard de notre administrateur national.

Vous pourrez une nouvelle fois observer les méfaits des pourcentages sur les augmentations :

Ouvriers : NI PI + 228,00 € → NIV + 338,00 € - différence d'augmentation = 110,00 €

ETAM : A + 227,00 € → G + 415,00 € - différence d'augmentation = 188,00 €

IPD entre Z1 et Z5 : trajet - différence d'augmentation = 05 cts
IPD entre Z1 et Z5 : transport - différence d'augmentation = 14 cts

Soyons vigilants lors de nos négociations à demander la même augmentation pour tous

Barème des SALAIRES MINIMAUX OUVRIERS			
Catégorie Professionnelle	Coefficient	2017	2018
Niveau 1			
Ouvriers d'exécution			
Position 1	100	18959,00	19187,00
Position 2	110	19117,00	19346,00
Niveau 2			
Ouvriers professionnels			
Position 1	125	19936,00	20175,00
Position 2	140	22226,00	22493,00
Niveau 3			
Comp. professionnels			
Position 1	150	23874,00	24160,00
Position 2	165	25863,00	26173,00
Niveau 4			
Maîtres Ouvriers ou Chefs d'Equipes			
Position 1	180	28206,00	28544,00

Barème des SALAIRES MINIMAUX ETAM		
Niveaux	2017	2018
A	18958,00	19185,00
B	19856,00	19892,00
C	21295,00	21551,00
D	23587,00	23870,00
E	25841,00	26151,00
F	28717,00	29062,00
G	32116,00	32501,00
H	34556,00	34971,00

INDEMNITE REPAS 12,00 € au 01/01/2018

INDEMNITE	TRAJET		TRANSPORT	
	2017	2018	2017	2018
Z1 A	1,52	1,54	2,63	2,66
Z1 B	1,52	1,54	2,63	2,66
Z2	2,85	2,88	5,86	5,92
Z3	4,24	4,28	9,81	9,91
Z4	5,64	5,7	13,47	13,6
Z5	7,02	7,09	17,23	17,4

SOCIÉTÉS D'ASSURANCES FAMILIALES DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

POUR VOTRE ÉPARGNE ET VOS ASSURANCES : AYEZ LE RÉFLEXE "BTP" !

Les contrats des SAF BTP ont été créés à la demande des partenaires sociaux du BTP, dans votre intérêt !

PRO BTP

à NANTES
 20, rue des Renardières
 Tél. 02 40 38 15 15

Renseignez-vous :



PRO BTP

à ST-NAZAIRE
 61, rue de la Paix
 Tél. 02 40 22 48 02

NOS RÉUNIONS 2018

FÉVRIER de 14 h 30 à 17 h

Mardi 06 > DONGES

Salle municipale
maison des associations

Merc. 07 > COUERON

Salle municipale
La fraternité

Vend. 09 > LE PELLERIN

Salle municipale
René Cassin
au parc des sports

Lund. 12 > MISSILLAC

Salle municipale,
ancienne école publique
de l'Angle Bertho

Mardi 13 > BLAIN

Centre Henry Dunant
rue St-Laurent

Merc. 14 > NANTES

Maison des syndicats
1 place de la Gare de l'Etat

Vend. 16 > CLISSON

Salle municipale
maison des associations

Vend. 16 > PORNIC

Salle municipale
maison des associations
rue Alsace Lorraine

Mardi 20 > NOZAY

Salle municipale
terrain des sports
route de Puceul

LA RETRAITE DE RÉVERSION

IL FAUT EN FAIRE LA DEMANDE

Votre conjoint, votre conjointe ou votre ex-conjoint, ex-conjointe est décédé. Celui-ci a cotisé aux régimes de base et complémentaires.

Vous avez 55 ans ou plus, vous avez peut être droit à la réversion, il faut en faire la demande.

➔ **Retraite de base** sous condition de mariage et de ressources.

Le PACS et le concubinage n'ouvrent pas droit à réversion.

Condition d'âge du conjoint ou ex-conjoint décédé : la pension de réversion peut-être accordée même si votre conjoint ou ex-conjoint est décédé avant d'avoir pris sa retraite ou d'avoir atteint l'âge minimal de départ à la retraite.

Condition de ressources

Pour percevoir une pension de réversion vos ressources annuelles ne doivent pas dépasser le montant suivant :

- 20550.40 € si vous vivez seul.
- 32880.64 € si vous vivez en couple.

➔ **Retraite complémentaire** sous condition de mariage, sans condition de ressources mais il ne faut pas être remarié.

➔ L'allocation veuvage

Il s'agit d'une allocation temporaire pour les veufs ou veuves de moins de 55 ans. Elle est attribuée sous condition de ressources.

CONNAISSEZ-VOUS LA RETRAITE PROGRESSIVE ?

Elle évolue à compter du 1^{er} janvier 2018 (CNAV référence 2017-43).

Vous ne pouvez pas prétendre à la retraite anticipée.

Vous pouvez peut-être prétendre à la retraite progressive ?

Dans ce cas vous travaillez à temps partiel et percevez une partie de retraite.

Le temps de travail ne peut être supérieur à 80% ni inférieur à 40% du temps plein de l'entreprise.

Exemple pour un temps plein à 35 heures vous pouvez travailler à temps partiel (minimum 14 heures 40% maximum 28 heures 80%).

La condition d'assurance est fixée à 150 trimestres tous régimes confondus.

Vous pouvez bénéficier de la retraite progressive à partir de 60 ans !

Le salarié à temps partiel a la possibilité de cotiser au titre de l'assurance vieillesse sur la base du salaire correspondant à l'activité exercée à taux plein.

A compter du 1^{er} janvier 2018 elle est ouverte à plusieurs catégories de salariés

- Salariés ayant plusieurs employeurs.
- Assistantes maternelles.
- Salariés travail intermittent.
- Travailleurs en ESAT.
- Les salariés employés par une collectivité publique.

- SMIC -

Depuis le 01/01/2018, le SMIC est fixé à 9.88 € soit une augmentation de 1.24 %.

Mais compte tenu de toutes les augmentations au 1^{er} janvier (COS, timbres poste, gaz, stationnement payant à tarif libre, forfait hospitalier, complémentaire santé ...) et qu'à compter du 2 janvier certains médicaments ne seront plus remboursés la hausse sera vite absorbée.

Il y aura de plus en plus de personnes en situation de pauvreté.

VALIDER UN TRIMESTRE EN 2018 POUR LA RETRAITE

En 2018, le salaire minimum brut pour valider un trimestre pour la retraite est égal à 1482 euros.

Suite à la disparition d'Albert LABARRE, l'assemblée générale du syndicat des retraités et de l'USCBA CGT 44 a élu le Vendredi 5 Janvier 2018, Jean Luc PLUMELET secrétaire général du syndicat, mandaté pour animer l'activité jusqu'au prochain congrès.

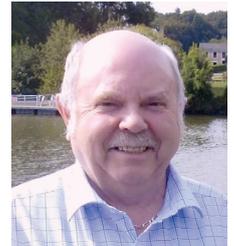
L'urgence étant donnée à la remise des cartes et timbres 2018 puis à la diffusion des bons de soutien au Bâtitseur, la préparation du congrès se fera en concertation avec les instances fédérales et départementales dans les prochains mois. Les équipes en place dans les localités assurent les réunions et continuent leur travail de proximité.

En cas de nécessité, merci de contacter Josiane ou Jean-Luc.



Josiane LABARRE
34, La Babinais
44260 MALVILLE
02 40 56 39 47

Jean-Luc PLUMELET
3 chemin de la Prée
44130 BLAIN
06 82 85 27 70
plumelet@wanadoo.fr



"Bébert, un phare CGT"

Tiens bon cette barre

Du brick CGT

Le phare en Janvier

Reste éclairé

L'ami Bébert chante

Au cœur, à l'esprit

Bon vent militants

Et tous les amis

Déviions les brisants

Nous tiendrons le cap

Si la houle tape

Les corps de métier

Forciron l'étrave

De nos dignités

Regagnées, allez ... !

Phare CGT

Très déterminé

Toi Albert le rouge,

Pour ton grand courage

Merci de tous les âges !



L'œillet rouge

LE BATISSEUR N°1 - SEPTEMBRE 1962

Ci-dessous, le fac-similé du N°1 BATISSEUR SEPTEMBRE 1962 dans lequel l'équipe autour d'Albert LABARRE décide de se doter d' « un nouvel outil pour mener le combat ... ». En 55 ans : 477 numéros ont paru soit environ 9 journaux par an ! Pour l'anecdote : le signataire du « mot du chef L. Grossin » n'était autre que le Président des patrons 44 en 1962... Vous avez dit MEDEF en 2018 ?

SUPPLÉMENT A L'UNION DES TRAVAILLEURS

LE BATISSEUR

organe mensuel de l'Union Départementale des Syndicats Confédérés de Loire-Atlantique

N° 1 SEPTEMBRE 1962

UN NOUVEL OUTIL

Voici quelques mois, l'équipe qui dirige notre Union syndicale du Bâtiment des Travaux Publics et Matériaux de construction avait décidé de tout mettre en œuvre pour se procurer un nouvel outil pour mener le combat. Cet outil c'est ce journal, notre « Bâtitseur ».

Le premier numéro a un double objectif :

1. orienter sur de bons rails l'action qui ne va pas manquer de se développer.
2. préparer notre conférence départementale.

Il paraîtra tous les 3 mois, à moins que les délégués à la conférence décident d'une parution plus fréquente.

Ce journal qui est le nôtre, celui des syndiqués de la C.G.T., de ceux qui paient régulièrement chaque mois leur cotisation, doit être un moyen efficace pour développer le combat, repousser la grosse menace des patrons qui affirment, sans rougir, que la situation de leurs ouvriers s'améliore.

Montrer à chacun que dans tous les domaines, l'orientation politique du pouvoir gaulliste est contraire aux intérêts des travailleurs — et, par conséquent, très favorable aux patrons qui l'approuvent sans réserve.

Ce journal aura aussi un rôle d'information, car nombreux sont les travailleurs de nos professions qui connaissent encore mal leur droit.

Un tirage mensuel de notre « BATISSEUR » est aujourd'hui rendu possible, car notre influence continue de grandir parmi les gens du Bâtiment, un nombre plus important d'entre eux a décidé de ne plus rester sur la touche, ils ont pris leur carte syndicale et, enfin, parce qu'une équipe de plusieurs centaines de militants a été mise en place pour que notre « Bâtitseur » parvienne jusqu'à dans les plus petites équipes.

Tout un groupe de militants a pris la plume dès le retour des vacances, pour y traiter différents problèmes, mais ceux-ci désiraient voir vos suggestions pour améliorer sans cesse le contenu du journal qui, déjà, pour le prochain numéro, aura une nouvelle présentation.

Travailleurs du Bâtiment et lecteurs, écrivez-nous, apportez votre concours et, ensemble, nous ferons de notre nouvel outil, une arme d'un grand poids pour la défense de tous.

UNION SYNDICALE DU BATIMENT.

L'ACTION DANS LE BATIMENT

LES DECLARATIONS ET LES FAITS

Le 1^{er} Août 1962, alors que de l'autre côté de la Loire, préparant le référendum de l'été, nous étions en vacances et déclarations allaient...

Les jours derniers, le pouvoir gaulliste, en accordant aux grands patrons capitalistes une augmentation de 5 % de prix de l'électricité, n'a-t-il pas permis de faire passer, dans le monde de la construction, une nouvelle vague de profits, alors qu'une telle hausse...

Le pouvoir gaulliste, les salaires français ont perdu un tiers de leur valeur par rapport à ce qu'ils étaient en 1954. C'est donc le pouvoir qui organise la vie chère.

ICI CADRE
GABRIEL par 41

LE MOT DU CHEF

DE GAULLE, ce grand Français, ce grand chef, honnête et droit, éminentement social, nous apparaît seul, capable, actuellement de réaliser cette révolution nécessaire, dans la légalité de nos institutions ; place comme il est, au-dessus des partis et des vils intérêts des uns et des autres.

Nous devons lui faire confiance, Et je crie :

VIVE DE GAULLE !

L. GROSSIN

LE ROI

C'est ainsi que les membres de l'Union syndicale du Bâtiment ont décidé de ne plus rester sur la touche, ils ont pris leur carte syndicale et, enfin, parce qu'une équipe de plusieurs centaines de militants a été mise en place pour que notre « Bâtitseur » parvienne jusqu'à dans les plus petites équipes.

Un tirage mensuel de notre « BATISSEUR » est aujourd'hui rendu possible, car notre influence continue de grandir parmi les gens du Bâtiment, un nombre plus important d'entre eux a décidé de ne plus rester sur la touche, ils ont pris leur carte syndicale et, enfin, parce qu'une équipe de plusieurs centaines de militants a été mise en place pour que notre « Bâtitseur » parvienne jusqu'à dans les plus petites équipes.

Tout un groupe de militants a pris la plume dès le retour des vacances, pour y traiter différents problèmes, mais ceux-ci désiraient voir vos suggestions pour améliorer sans cesse le contenu du journal qui, déjà, pour le prochain numéro, aura une nouvelle présentation.

Travailleurs du Bâtiment et lecteurs, écrivez-nous, apportez votre concours et, ensemble, nous ferons de notre nouvel outil, une arme d'un grand poids pour la défense de tous.

UNION SYNDICALE DU BATIMENT.

Ci-dessous un extrait d'un article paru en 1962 dans le journal d'actualité de la direction Grosjean, à Nantes.

Nous ne savons pas si M. Grossin a changé d'avis, mais les travailleurs ne croient plus à l'honnêteté et à l'équité sociale de M. Grossin. D'expérience, nous savons que...

Tous nos lecteurs gouvernementaux s'ont pas oubliés au 1^{er} août 1962.

QUI EST RESPONSABLE ?

Feraud longtemps ou à...